

Carriérois

Journal d'information municipale de la ville de Saint-Marc-des-Carières

NO 120 | FÉV. 2021



SORTEZ DEHORS ET PROFITEZ DE LA LUMIÈRE

Environ 15% des Canadiens souffrent du spleen de l'hiver selon l'Association canadienne pour la santé mentale. Pour combattre cette mélancolie, on recommande de prendre l'habitude de faire une heure de marche par jour, à l'heure du midi. L'activité physique associée à une exposition à la lumière naturelle peut contribuer à vous remonter le moral.

CENTRE MEDICAL & PROFESSIONNEL

PAGE 11



PREVISIONS BUDGETAIRES 2021

PAGE 6-7-8



SOMMAIRE

- Pour nous rejoindre : 2
- Prochaine tombée : 2
- Le mot du Maire: 3
- Résumé de la séance du conseil : 4-5
- Prévisions budgétaires 2021: 6 à 8
- Information municipale : 9 -10
- Vie communautaire : 11
- Service des loisirs et de la culture : 12

 Saint-Marc-des-Carières

De service, de nature



Saint-Marc-
des-Carières

De service, de nature

965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0
418-268-3862

Télécopieur : 418-268-8776

Site internet : www.villestmarc.com

Facebook administration: Ville SaintMarcdescarrieres

Facebook Loisirs: Loisirs Saintmarcdescarrieres

Facebook Spectacles: Ville stmarcdescarrieres

Horaires du bureau municipal :

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

le vendredi de 9h00 à 12h00

POUR NOUS REJOINDRE

Elyse Lachance

Directrice générale / Greffière-trésorière
dg@villestmarc.com

René Alain

Directeur général par intérim
dginterim@villestmarc.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité / Greffe
info@villestmarc.com

Manon Paquet

Service à la clientèle & Taxes
taxation@villestmarc.com

Eric Harvey

Directeur des travaux publics
voirie@villestmarc.com

Théophile Guéroult

Inspecteur en urbanisme et aux permis
urbadev@villestmarc.com

Sylvain Morissette

Directeur des loisirs et culture
loisirs@villestmarc.com

Brigitte Huot

Loisirs et culture, journal Le Carriérois, site internet
info Loisirs@villestmarc.com

Richard Thibault

Directeur service d'incendie
incendie@villestmarc.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

MARYON LECLERC, MAIRE

Sylvain Naud
Conseiller au siège #1

Marc-André Trottier
Conseiller au siège #2

Christina Perron (maire suppléante)
Conseillère au siège #3

Stéphane Savard
Conseiller au siège #4

Yves Tourangeau
Conseiller au siège #5

Francis Hamelin
Conseiller au siège #6

Pour les rejoindre communiquez au 418-268-3862
ou à info@villestmarc.com

SESSION RÉGULIÈRE: Le **2^e mardi** du mois à 20h00
au **centre communautaire et culturel**

PERMIS

DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION, DE RÉPARATION

Veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant à la ville
ou encore en remplissant un formulaire de demande de
permis que vous trouverez sur le site internet de la ville
sous l'onglet citoyens/service d'urbanisme.

THÉOPHILE GUÉROULT

Horaires: Lundi et Mardi

PERMIS DE FEU 418-326-4678

BIBLIOTHÈQUE 418-268-3561 poste 3862

PISCINE - GYMNASSE 418-268-3561 poste 3148

CENTRE
COMMUNAUTAIRE 418-268-8270

URGENCE TRAVAUX PUBLICS

Pour toute urgence concernant les travaux publics,
vous pouvez composer le 418-268-5535.

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL

Date de tombée de la prochaine parution : 5 MARS
Parution et livraison : 22 MARS

MOT DU MAIRE



Bonjour à tous !

Je ne vous parle plus de la COVID-19. Elle a assez de publicité comme ça mais au moment où l'on se parle, il semble que le nombre de cas diminue...Évidemment, l'arrivée des vaccins va faire en sorte que nous reprendrons une vie normale

comme ne plus porter le masque, aller au restaurant et prendre les gens qu'on aime dans nos bras. À toutes fins utiles, appréciez la vie normale que nous méritons tous.

Il faut toutefois ne pas baisser la garde et rappeler les règles de base :

- Garder la distance de deux mètres;
- Éviter les rassemblements internes,
- Se laver les mains régulièrement.

MERCI de suivre ces recommandations.

L'ANNEAU DE GLACE

Comme vous le savez, malgré tous les efforts faits par certains pompiers et les employés municipaux, nous avons perdu en partie l'anneau de glace durant les fêtes dû à des températures exceptionnelles de pluie et du temps très doux...La semaine suivante le temps doux permettait difficilement de rehausser l'épaisseur de la glace. Je suis heureux de vous informer qu'elle est maintenant magnifique et que nous avons ajouté des tapis de caoutchouc afin de faciliter l'entrée et la sortie en toute sécurité.

Je tiens à remercier les pompiers particulièrement messieurs Jocelyn Perron et Guy Genest de leur contribution pour l'ingéniosité apportée à la fabrication d'un accessoire d'arrosage installé sur le camion-citerne de la protection des incendies. La vidéo montrant son utilisation a fait le tour de la province puisqu'il y a eu au-dessus de 30 000 vues de cette présentation sur Facebook.

Alors merci à ces pompiers de leur perspicacité et MERCI à nos employés qui travailleront fort pour garder

cet anneau malgré les temps doux que nous avons. Je vous invite à venir patiner en bulles familiales.

UNE AUTRE BONNE NOUVELLE

Je vous confirme que nous aurons un nouveau médecin en août 2021. De plus nous aurons 4 IPS (Infirmier-infirmière Professionnel-Spécialisé(e)) en fonction en 2021. Cela facilitera grandement le service à la population.

Vous pourrez voir à la page 11 de ce journal, une publicité qui vous informera sur ce nouveau centre médicale et sur la façon de s'inscrire pour avoir un médecin de famille. Il sera demandé, entre autre, à la population du secteur OUEST de s'inscrire au Centre Médical et Professionnel de l'Ouest de Portneuf (CMPOP) au numéro général suivant :

1-844-666-2727. Vous pourrez aussi appeler au numéro du centre médical au 418-268-5596, si l'attente est trop longue.

En terminant, j'aimerais informer la population que le Conseil municipal de Saint-Marc-des-Carières a mis en ligne une nouvelle application d'un service d'**ALERTE et de RENSEIGNEMENTS qui s'appelle ECHO**. C'est une application qui permet de joindre les citoyens, en cas de situations d'urgence, sur leur téléphone intelligent.

Elle se veut également une référence pour tous les besoins à combler (liste des commerces et organismes) et les actions à prendre (procédures pour différents sinistres) lors d'une situation d'urgence. À ce jour, déjà **299** personnes se sont inscrites.

Ce service renseignera la population, INSCRITES À L'APPLICATION, lorsqu'il y aura des événements graves tels que : cataclysme, accident de la route bloquant une artère de la Ville ou nous serions obligés de faire un détour, ébullition d'eau potable due à une contamination possible de l'eau traitée par la Ville. Je vous invite à la télécharger !

Merci !

MARYON LECLERC, MAIRE



EN CAS D'URGENCE, ÊTES-VOUS PRÊT ? TÉLÉCHARGEZ IDSIDE-ECHO
Téléchargez et courez la chance de gagner une trousse de Premiers soins
Gracieuseté Jean Coutu St-Marc



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Abrégé du procès-verbal du 12 janvier 2021

- L'émission d'obligations au montant de 2 096 000 \$ de la ville de Saint-Marc-des-Carières est adjudgée à la firme Financière Banque Nationale inc. pour les règlements d'emprunt #297-00-2010-E, #298-00-2010-E et #329-00-2019-E.
- En ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 297-00-2010-E, 298-00-2010-E et 329-00-2019-E est plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 25 janvier 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Abrégé du procès-verbal du 19 janvier 2021

- Le Conseil adopte le règlement 240-29-2021 relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2021 et des modalités pour le paiement des taxes et compensations municipales.
- Le conseil approuve l'augmentation de la rémunération des employés syndiqués, pompiers volontaires et technicien en prévention incendie (TPI), des employés cadres, du Conseil municipal de 2,25 %.
- Le Conseil demande à CJSR d'enregistrer les séances du Conseil pour l'année 2021, dans le respect des règles gouvernementales découlant de la pandémie Covid-19, pour un montant minimal de 2 160,\$, si elles sont filmées en visioconférence et pour un montant maximal de 3 360,\$ si elles sont filmées en personne, taxes en sus.
- Les membres du Conseil municipal approuvent les prévisions pour les dépenses incompressibles de l'année 2021 et autorisent la directrice générale / greffière-trésorière ou le directeur général/greffier-trésorier par intérim à les payer.
- L'Agence est autorisée à faire remise de la taxe aux fournisseurs du service 9-1-1 (actuel et nouveau) sur les services téléphoniques.
- Le Conseil adopte le règlement 258-09-2020 modifiant le règlement #258-08-2019 concernant l'administration et l'opération du service municipal d'aqueduc et d'égout, les compteurs d'eau afin d'intégrer des dispositions complémentaires aux articles 13 et 29.

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet :

www.villestmarc.com

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Le Conseil approuve la dérogation mineure du lot 4 166 839 portant le matricule F-1671-47-6032 telle que présentée : autoriser l'implantation de la résidence principale à 5,8 mètres de la ligne de lot avant au lieu de 8 mètres et la remise à moins d'un mètre de la marge de recul arrière minimale.
- Monsieur Martin Coulombe est affecté temporairement au secteur de la voirie pour une période maximale de 45 jours afin de remplacer un employé blessé.
- La redevance annuelle ne sera pas chargée au Club de patinage artistique et au hockey mineur.
- Le Conseil accepte de renouveler le contrat d'entretien préventif 2021 concernant le système de climatisation et de la ventilation au Centre communautaire et culturel pour un montant de 1 002,\$, taxes en sus, avec GG Réfrigération.
- Le Conseil accepte la proposition de Groupe M2L inc. pour le remplacement d'une surface de tennis en gazon synthétique pour un montant de 45 250,\$, taxes en sus.
- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

CIMA +	Desserte ferroviaire	7 650,00 \$
CIMA +	Nouvelle rue	6 920,00 \$
CIMA+	Desserte ferroviaire	4 700,00 \$
Groupe ABS inc.	Nouvelle rue	2 697,65 \$
Équipements récréatifs Jambette inc.	Modules de jeux	22 312,50 \$
Morency, société d'avocats	Service première ligne	1 000,00 \$



AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER!

S.V.P. si une borne fontaine se trouve sur votre terrain, prenez soin de ne pas la recouvrir de neige lors du déneigement.

En cas d'incendie... chaque seconde compte.
Merci de votre précieuse collaboration!

TAXES FONCIÈRES



Veillez prendre note que les comptes de taxes municipales seront tous expédiés avant le 29 février 2021. Si vous n'avez pas reçu votre compte le 15 mars,

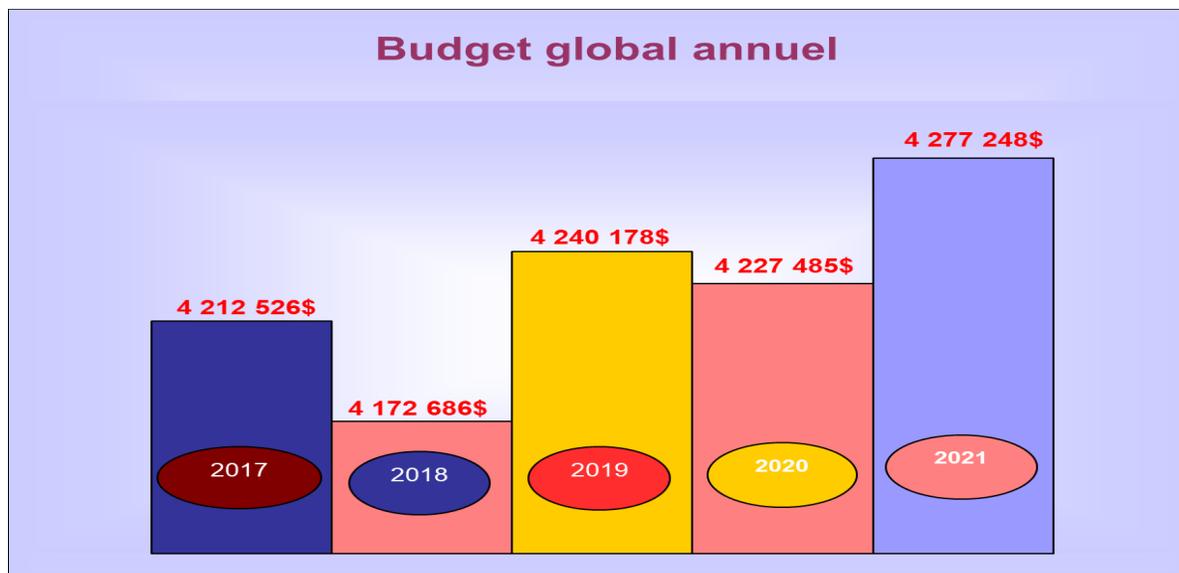
communiquez au bureau municipal le plus rapidement possible au 418-268-3862 poste 2. Cette année encore, vous aurez la possibilité de payer votre compte de taxes en quatre (4) versements. Les échéanciers pour vos paiements sont:

- 1er versement:** 30 mars
- 2e versement:** 30 mai
- 3e versement:** 30 juillet
- 4e versement:** 30 sept.

Advenant un non paiement après les dates d'exigibilité, un taux d'intérêt de 12 % l'an et une pénalité additionnelle de 0.5 % par mois complet de retard, seront ajoutés sur toutes les taxes impayées.

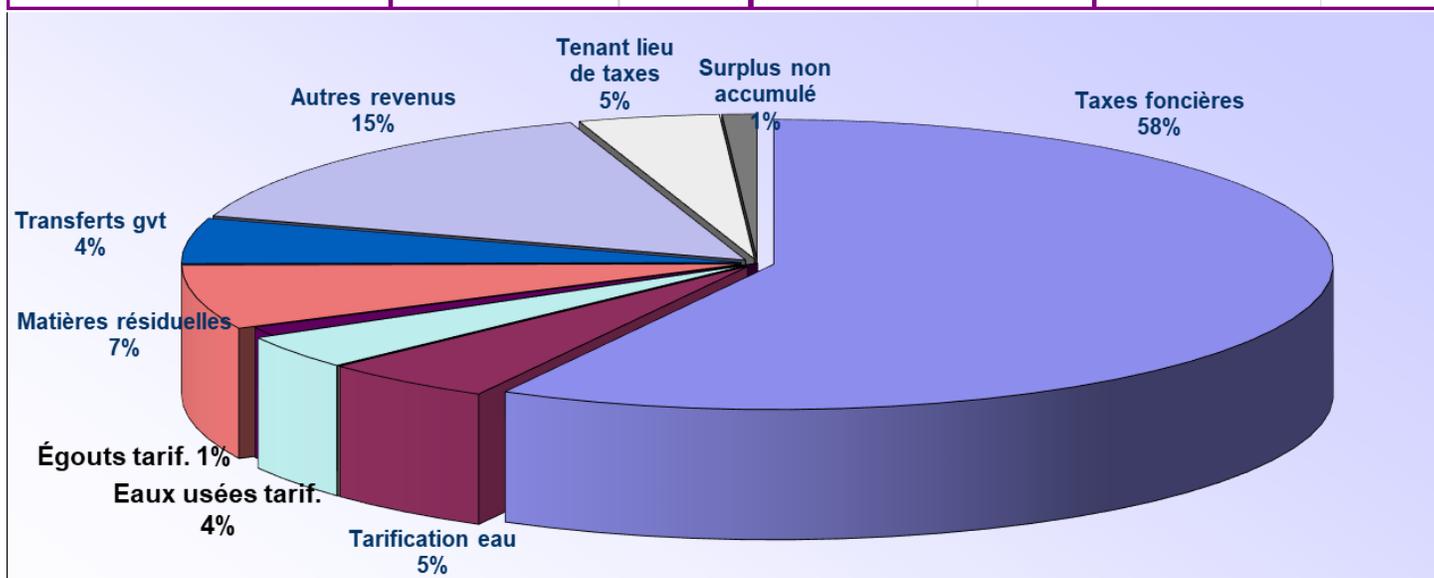
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

PRÉSENTÉ PAR MARYON LECLERC, MAIRE



RÉPARTITION DES REVENUS EN %

	2019	%	2020	%	2021	%
Taxes foncières	2 255 621 \$	53%	2 446 494 \$	58%	2 473 005 \$	58%
Tarification eau	212 998 \$	5%	252 625 \$	5%	244 919 \$	5%
Eaux usées dettes L.T.	15 346 \$	1%	15 952 \$	1%		
Eaux usées tarifications	138 502 \$	3%	162 417 \$	4%	161 312 \$	4%
Égout tarifications	42 199 \$	1%	49 401 \$	1%	49 401 \$	1%
Matières résiduelles	306 640 \$	7%	316 813 \$	7%	306 487 \$	7%
Tenant lieu de taxes	192 940 \$	5%	212 435 \$	5%	216 435 \$	5%
Autres revenus	594 646 \$	14%	586 627 \$	15%	597 934 \$	15%
Transferts gvt	160 805 \$	3%	184 721 \$	4%	174 392 \$	4%
Surplus non accumulé	320 481 \$	8%			53 363 \$	1%
	4 240 178 \$	100%	4 227 485 \$	100%	4 277 248 \$	100%

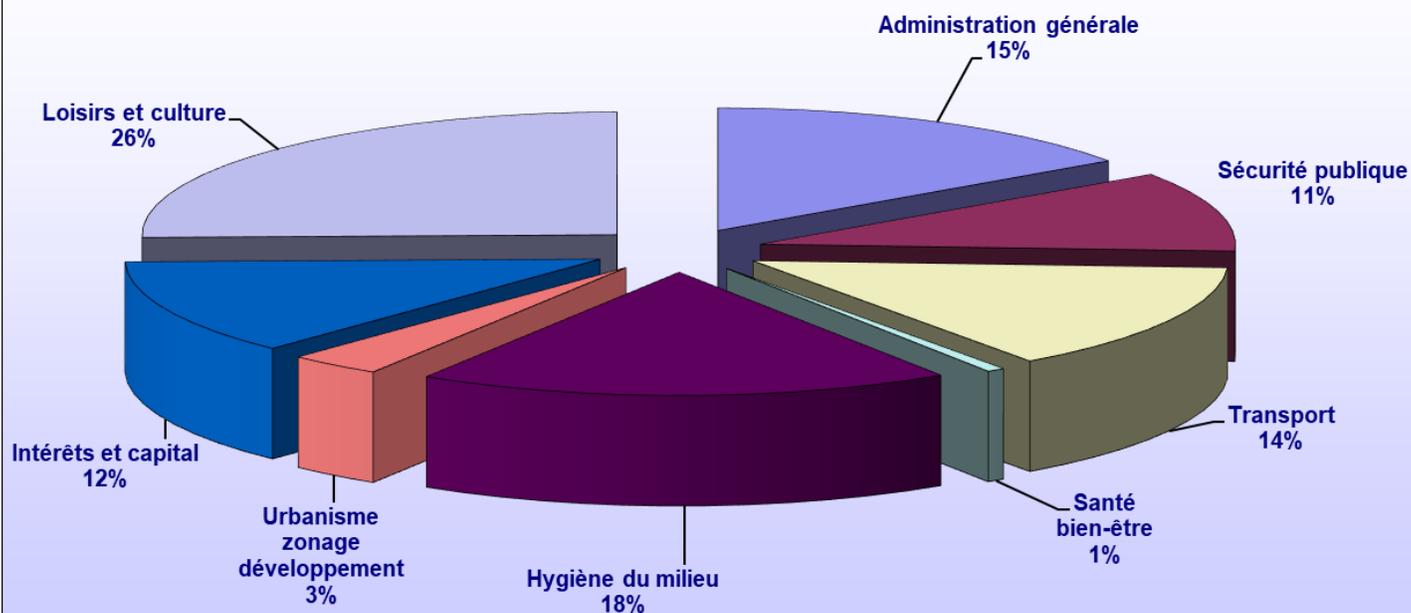


PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN %

	2019		2020		2021	
	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%
Administration générale	699 770 \$	17%	608 584 \$	14%	657 646 \$	15%
Sécurité publique	393 135 \$	9%	429 783 \$	10%	450 270 \$	11%
Transport	604 683 \$	14%	612 251 \$	14%	608 361 \$	14%
Hygiène du milieu	714 581 \$	16%	787 846 \$	19%	777 354 \$	18%
Santé et bien-être	14 000 \$	1%	17 520 \$	1%	26 000 \$	1%
Urbanisme et zonage	215 457 \$	5%	166 945 \$	4%	135 653 \$	3%
Loisirs et culture	1 084 667 \$	26%	1 084 697 \$	26%	1 084 605 \$	26%
Intérêts à long terme	151 712 \$	3%	149 145 \$	3%	157 556 \$	3%
Remboursement dettes à long terme	362 173 \$	9%	370 714 \$	9%	379 803 \$	9%
TOTAL	4 240 178 \$	100%	4 227 485 \$	100%	4 277 248 \$	100%

DÉPENSES D'OPÉRATION 2021



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2021	2022	2023	Total
Mise aux normes de l'eau potable	506 000	825 000		1 331 000
Rénovations Hôtel de ville	450 000			450 000
Construction nouvelle rue	53 000			53 000
Réfection terrain de tennis	50 000			50 000
Camion pick-up 4X4	25 000			25 000
Trop d'eau dans le ruisseau	64 022			64 022
Rétrocaveuse		184 000		184 000
Développement industriel		31 000		31 000
Mise aux normes PP3		37 000		37 000
Camion 10 roues et balai-ramasseur		60 000	120 000	180 000
Réfection de rues		500 000	500 000	1 000 000
Développement résidentiel		1 883 167		1 883 167
Total	1 148 022	2 695 167	620 000	5 288 189

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES (LE CENT DOLLARS D'ÉVALUATION)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe foncière générale	0.7634 \$	0.7676 \$	0.7658 \$	0.7922 \$	0.8101 \$	0.8101 \$
Règlements emprunt	0.2866 \$	0.2324 \$	0.2342 \$	0.2078 \$	0.1899 \$	0.1899 \$
Total - résidentiel	1.05 \$	1.00 \$	1.00 \$	1.00 \$	1.00 \$	1.00 \$
Ass. eaux dettes L.T. (tarif) Ass. eaux usées (tarif) Égout pluvial (tarif)	130.00 \$ 92.50 \$ 22.00 \$	130.00 \$ 137.00 \$ 16.00 \$	132.00 \$ 72.00 \$ 15.00 \$	7.00 \$ 79.00 \$ 21.50 \$	7.00 \$ 94.00 \$ 26.00 \$	0 \$ 94.00 \$ 26.00 \$
Distribution et traitement de l'eau potable	85.00 \$	80.00 \$	74.50 \$	95.00 \$	126.50 \$	126.50 \$
Matières résiduelles-recyclage (tarif annuel)	148.00 \$	142.00 \$	136.00 \$	138.00 \$	127.00 \$	127.00 \$

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Aux Contribuables de la susdite VILLE,

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par monsieur René Alain, directeur général/greffier-trésorier par intérim, que le conseil de cette municipalité, à une séance ordinaire tenue par visioconférence, le 19 janvier 2021, a adopté un règlement no 240-29-2021 intitulé: « **RÈGLEMENT RELATIF À L'IMPOSITION DES TAXES MUNICIPALES ET TARIFS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021 ET DES MODALITÉS POUR LE PAIEMENT DES TAXES ET COMPENSATIONS MUNICIPALES** ».

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, 965, boul. Bona-Dussault, à Saint-Marc-des-Carières, aux heures normales de bureau, soit de 8h00 à midi et 13h00 à 17h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à midi le vendredi.

Publié à Saint-Marc-des-Carières, ce 20^{ième} jour de janvier 2021.

René Alain, dir. gén. / greffier-trés. par intérim

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Aux Contribuables de la susdite VILLE,

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par monsieur René Alain, directeur général/greffier-trésorier par intérim, que le conseil de cette municipalité, à une séance ordinaire tenue par visioconférence, le 19 janvier 2021, a adopté un règlement no 258-09-2021 intitulé: « **RÈGLEMENT CONCERNANT L'ADMINISTRATION ET L'OPÉRATION DU SERVICE MUNICIPAL D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT ET LES COMPTEURS D'EAU AFIN D'INTÉGRER DES DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES AUX ARTICLES 13 ET 29** ».

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, 965, boul. Bona-Dussault, à Saint-Marc-des-Carières, aux heures normales de bureau, soit de 8h00 à midi et 13h00 à 17h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à midi le vendredi.

Publié à Saint-Marc-des-Carières, ce 20^{ième} jour de janvier 2021.

René Alain, dir. gén. / greffier-trés. par intérim

Semaine de prévention du suicide
31 janvier au 6 février 2021

418-285-3847

**PARLER DU
SUICIDE SAUVE
DES VIES**



L'Arc-en-Ciel
Centre de prévention du suicide
de Portneuf
418-285-DAVE (3283) | 1-844-285-DAVE (3283)



GILLES LAMONTAGNE
Courtier immobilier BAC en marketing

Courtier de votre région!

418.948.1000

RE/MAX accès
agence immobilière

Depuis **50** ans

**BÉDARD
GUILBAULT INC.**

Société de comptables professionnels agréés

1885, boul. Bona-Dussault, Saint-Marc, 418 268-3334
Fax : 418 268-3359

www.bedardguilbault.qc.ca



Bibliothèque Municipale

L'horaire est les mardis de 18h30 à 19h30
et les samedis de 10h à 11h30.
Fermée les mercredis.

**LA BIBLIOTHÈQUE
EST MAINTENANT OUVERTE AVEC
ACCÈS AUX ÉTAGÈRES.**

Mesures sanitaires exigées:

- Masque
- Distance de 2 mètres à l'intérieur et à l'extérieur
- Les livres doivent être dans un sac

Pour consulter la liste des livres:
rendez-vous sur le site de la Ville.

Coût annuel d'adhésion

Résidents de St-Marc :	Résidents de l'extérieur :
7\$ pour un abonnement individuel	9\$ pour un abonnement individuel
10\$ pour un abonnement familial	14\$ pour un abonnement familial

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

OFFRE D'EMPLOI

Moniteur de camp de jour Été 2021



C'est quoi, le travail de moniteur ?

Tu as la responsabilité d'un groupe de jeunes. Tu planifies des activités, tu animes des jeux, tu fais du sport et du bricolage. Tu accompagnes ton groupe lors des sorties. Tu vois à ce que tous s'entendent bien et respectent les règles de conduite. En tout temps, tu dois veiller à leur sécurité.

Ça t'intéresse ? Voici ce qu'il te faut :

· Être âgé(e) de 16 ans et plus; Répondre aux critères de sélection; Avoir suivi un stage de formation de niveau 1 comme moniteur(trice) de camp de jour ou dans le cas contraire, être disponible pour le suivre. Ce cours, d'une durée d'une fin de semaine au mois de mai, est obligatoire et important de le suivre au complet.

Durée de l'emploi : 7 semaines - 35 heures/sem.

Conditions salariales

1^{ère} année : *Salaire minimum*

2^e année : 0.75 \$ de plus

3^e année : 0.75 \$ de plus 4^e année et suivante : 2%

Envoie ton curriculum vitae **avant le vendredi 19 mars 2021** à la ville de Saint-Marc-des-Carrières, à l'attention du

Directeur des loisirs et de la culture, au 1650, boul. Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carrières, GOA 4B0 ou par courriel : loisirs@villestmarc.com.

Si votre candidature est retenue, nous vous convoquerons pour une entrevue le vendredi 2 avril 2021.

CHANGEMENT D'HEURE



Le retour à l'heure avancée se fera dans la nuit du **13 au 14 mars 2021** au Québec. À 2h du matin, nous avancerons donc l'heure pour un retour à l'**heure avancée** (ou l'heure d'été) et perdrons une heure de sommeil.

Fait intéressant : le changement d'heure se retrouve au centre de bien des discussions, depuis un petit moment... En effet, les dirigeants des provinces de l'Ontario et du Québec pourraient être intéressés à mettre fin au changement d'heure et ainsi conserver l'heure d'été toute l'année! Un dossier à suivre de près!

SYMPATHICO.CA



À LA RECHERCHE D'UN MÉDECIN DE FAMILLE ?

INFO SANTÉ OUEST DE PORTNEUF

Depuis le 1er Janvier dernier, la "*Clinique Médicale des Carrières*" a changé de nom pour le **Centre Médical & Professionnel de l'Ouest de Portneuf (CMPOP)**. De nouveaux gestionnaires dirigent le CMPOP, soutenu par chacune des municipalités du secteur Ouest.

Le Centre Médical et Professionnel continuera d'offrir les mêmes soins de santé à la population de l'Ouest de Portneuf. Depuis un an, trois Médecins ont pris leur retraite, les Drs Gaston Guimond, Pierre Filteau et Louise Grenon, faisant dans notre secteur, plus de 3 200

"orphelins" (patients sans médecin). Devant ces importants changements, nous tenons à informer et à rassurer la population du Secteur Ouest de l'arrivée:

- de 2 nouvelles IPS (Infirmières Praticiennes Spécialisées) au Centre Médical
- d'une Psychologue
- d'un nouveau Médecin, Dre Gagnon, en Juillet prochain.
- d'une autre IPS d'ici Juillet 2021

→ ***Vous n'avez PAS ou n'avez PLUS de Médecin de famille:***

* et avez besoin d'un service médical, n'hésitez pas à appeler le Centre Médical & Professionnel. La réceptionniste vous donnera un rendez-vous avec l'un de nos Professionnels.

** **vous devez vous inscrire au GAMF** (Guichet d'Accès à un Médecin de Famille), le plus tôt possible pour vous voir attribuer ultérieurement un nouveau Médecin. Deux façons de vous inscrire:

- soit par TÉLÉPHONE: 1-844-666-2727 (sans frais d'interurbain)
- soit par INTERNET: <http://www.gamf.qc.ca>

*** **pour les personnes plus vulnérables**, nous vous invitons à communiquer avec le Centre Médical & Professionnel de l'Ouest de Portneuf (418) 268-5596. Une réceptionniste prendra votre nom et un membre du personnel vous appellera pour vous aider à vous inscrire au GAMF.

s'inscrire au GAMF est IMPORTANT car:

- il vous donnera accès à un médecin de famille ultérieurement
- il indique au Gouvernement les besoins en médecins dans notre région

→ Le Comité de Gestion (CE) s'est entendu avec les propriétaires du bâtiment pour procéder à des rénovations majeures au nouveau Centre Médical & Professionnel de l'Ouest de Portneuf (CMPOP) pour en faire un Centre à la fine pointe de la technologie, multifonctionnel et efficace, et ce, en consultation avec le CIUSS de la Capitale Nationale. Les rénovations débuteront fin printemps, si la pandémie nous le permet.

→ Vous êtes **ÂGÉS(ES)** et désirez demeurer **le plus longtemps possible dans votre maison**. Pour ce, vous aimeriez avoir de l'aide à domicile pour les repas, le ménage ou autres services... contactez notre **TRAVAILLEUR DE MILIEU, Mme Vanessa Richer, (418) 284-2693** du Lundi au Vendredi entre 08h00 et 16h00. Elle vous informera et vous guidera vers les ressources du milieu pour améliorer vos conditions de vie.

→ Enfin, nous désirons remercier chaleureusement les Drs Gaston Guimond, Pierre Filteau et Louise Grenon qui prennent leur retraite, pour les nombreuses années de dévouement auprès de la population de l'Ouest.

Le Comité Santé de l'Ouest de Portneuf



PROFITEZ DES JOIES DE L'HIVER



UN ANNEAU DE GLACE

est disponible sur le terrain de soccer de l'école secondaire St-Marc. Les lumières resteront ouvertes jusqu'à 19h30 en raison du Covid-19. Des bancs sont à votre disposition pour enfilez vos patin.

Il est interdit de stationner sur le terrain adjacent au terrain de soccer. Vous devez stationner votre voiture dans le stationnement de l'école secondaire.

UNE GLISSADE

en bois est disponible sur le terrain face à l'aréna, située au 1650 boulevard Bona-Dussault.

Le vestiaire chauffé du chalet loisirs, situé à côté, n'est pas accessible en ce moment dû à la COVID-19.

UNE PATINOIRE EXTÉRIEURE

est disponible sur le terrain face à l'aréna. Habituellement le Hockey y est permis. Cependant pour respecter les consignes de la Santé publique concernant le COVID-19, il est interdit en ce moment de jouer au Hockey.

Les lumières sont situées sur la petite cabane bleue du terrain de balle.

Le vestiaire chauffé du chalet loisirs, situé à côté, n'est pas accessible en ce moment dû à la COVID-19.

UN SENTIER DE SKI DE FOND

qui relie Saint-Marc-des-Carrières à Saint-Alban est disponible. Départ: Dans le stationnement de l'aréna, près de la bâtisse de l'Expo agricole. Le vestiaire chauffé du chalet loisirs, situé à côté, n'est pas accessible en ce moment dû à la COVID-19.



4 janvier au
8 mars 2021

 Saint-Marc-
des-Carrières
De service, de nature

**PARTICIPEZ ET COUREZ LA
CHANCE DE GAGNER DE
NOMBREUX PRIX !**



defichateaudeneige.ca